

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I5 Servitudes relatives aux canalisations de transport de produits chimiques.

Articles 2 et 3 de la Loi n°65-498 du 29 juin 1965 relative au transport des produits chimiques par canalisations

Identifiant DDTM	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
I5/37/348	TRANSETHYLENE	Canalisation de transport d'éthylène Lavéra - Saint-Auban	Canalisation d'éthylène. Déclaré d'intérêt général par décret du 8 septembre 1967.	Décret du 8 septembre 1967	08/09/1967

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.

Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Identifiant DDTM	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
Int1/8/1053	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Collectivités Territoriales	Cimetière de Rognac	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361- 4 du Code des Communes.	07/03/1808

**SUP I5 – Servitudes relatives aux
canalisations de transport de produits
chimiques**

Echelle : 1 / 7000

Historique de l'élaboration du PLU :

Mis en révision le 27 Juin 2013

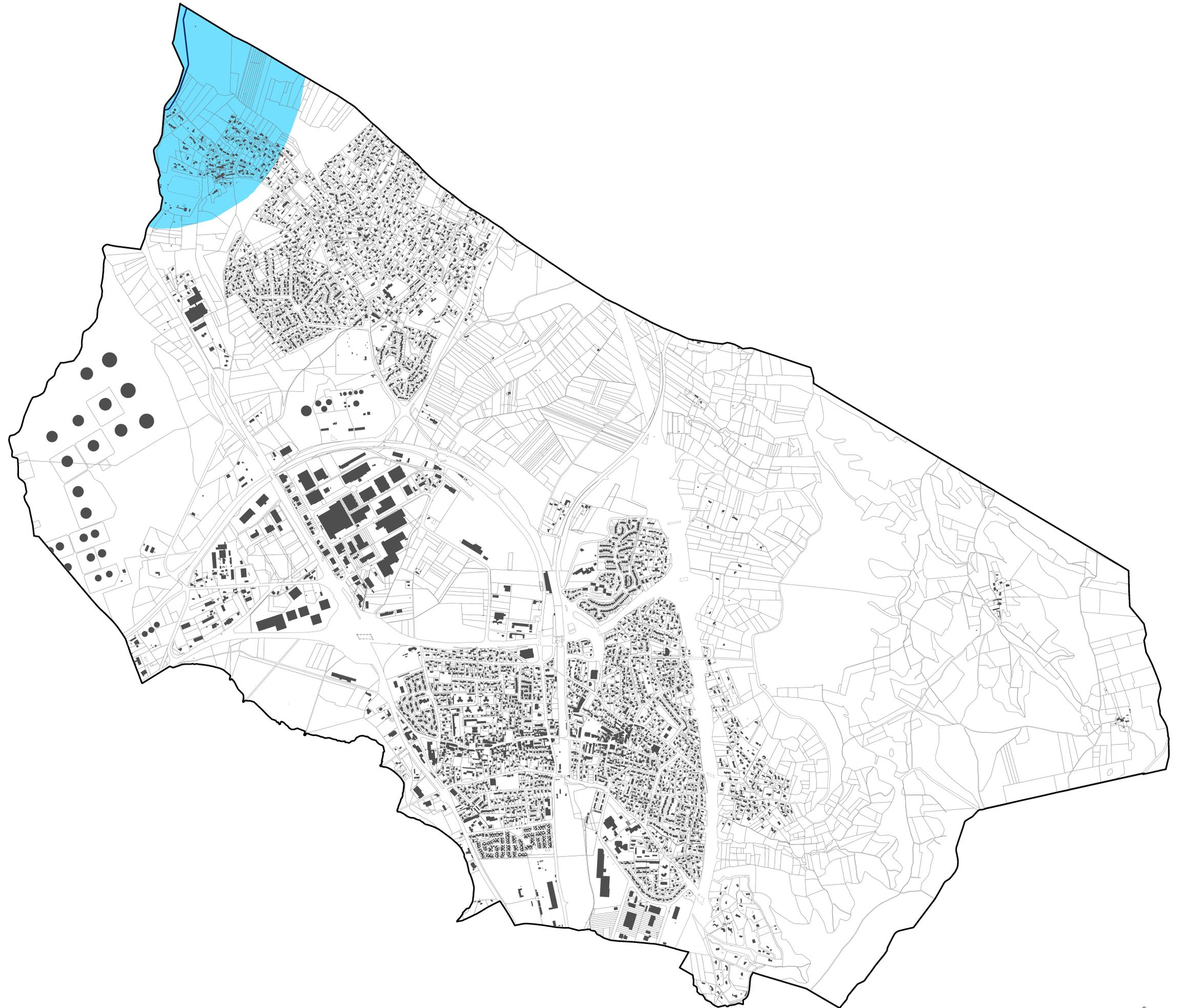
PADD débattu le 23 Juin 2016

Document arrêté le 17 Novembre 2016

Document approuvé le 30 Juin 2017



NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence
Site Agropac
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON



Légende

-  Bâti
-  Limite communale
-  Objets surfaciques divers
-  Parcelle
-  Canalisation de transport d'éthylène
-  SUP I5 - Bande de 650 mètres